

t. 120.6-58 - MJ/sn
t. 311 Rwanda

Berne, le 21 mai 1973



Notice pour le dossier

Voyage au Rwanda
du 13 au 18 mai

1. Impression générale

Le Président Kayibanda est pratiquement sûr d'être réélu au mois de septembre prochain. Ceci dit, il transparaît de divers incidents qui se sont produits ces derniers temps que l'on ressent dans le pays le fait qu'un groupe régional (Gitarama) monopolise le pouvoir. Si la personne du Président n'est pas encore contestée, il n'en est pas de même du gouvernement que l'on accuse à tort ou à raison de diverses fautes: contestation dans les écoles, mesures prises dans certaines entreprises, qui au-delà des Toutsis, visent les cadres en place.

Le Président est un curieux personnage ne payant pas de mine, mais qui n'en est pas moins un président omnipotent qui préfère agir par la persuasion plutôt que de façon autoritaire. De ce fait, ses ministres sont constamment envoyés en mission à l'intérieur ou à l'extérieur ce qui ralentit encore le rythme d'une administration qui, composée de fonctionnaires instinctivement méfiants, travaille de toute manière lentement.

Depuis mon dernier voyage au Rwanda en 1967, certains progrès sont évidents: efforts considérables de construction dans la capitale, meilleure infrastructure urbaine: voies de communication, électricité, eau; l'habitat et l'habillement témoignent également d'une certaine élévation du niveau de vie.

Toutefois le progrès dans le domaine matériel - conséquence pour une bonne part des aides extérieures - se développe tout au moins à première vue plus rapidement que dans le domaine de l'évolution des mentalités.

Quant à la coopération rwando-suisse, elle est satisfaisante. Il est en tout cas parfaitement clair que nous n'avons pas plus de difficultés que les autres donateurs d'aide, au contraire. Le Président, qui éprouve une sympathie certaine pour la Suisse, connaît de nos activités essentiellement Trafipro et à un moindre degré le projet agricole de Kibuye, le projet forestier et l'étude régionale. Comme indiqué dans l'annexe, le Président suggère que l'on regroupe tous les projets de coopération rwando-suisse dans un ensemble coordonné.

La présence d'un Conseiller suisse à la Présidence nous a certainement procuré certains avantages dans le passé et a contribué à l'établissement de nos relations particulières avec la Présidence, elle ne répond plus toutefois à une nécessité du point de vue rwandais.

2. Pour le surplus, les résultats de cette visite de deux jours dans la capitale rwandaise sont les suivants :

- ./.
- a) L'entretien avec le Président est résumé dans la notice ci-jointe.
 - b) La situation de co-partisans a fait l'objet de discussions prolongées à Nairobi et à Kigali.

Enfin, il a été décidé de donner une nouvelle chance à cette coopérative compte tenu des éléments suivants :

- 1. Le Ministre de la Famille et du Développement communautaire, M. Shiramaka, appuie depuis quelque temps fermement la coopérative. Il s'est entretenu longuement, à deux

reprises, avec M. Spoerri et a donné suite à la plus grande partie de ses demandes.

2. Les coopérateurs semblent être plus conscients du fait que la coopérative est leur entreprise et mieux comprendre le rôle des assistants techniques. De ce fait, la collaboration entre assistants techniques et coopérateurs s'est considérablement améliorée ces deux dernières semaines.
3. Les assistants techniques ont renoncé à prendre des travaux en dehors de Kigali. Le contrôle des travaux en question s'étant révélé trop difficile, ils entendent se concentrer non pas seulement sur des travaux de réparation mais prendre aussi en charge l'exécution de contrats complets dans des bâtiments en construction. Avec l'appui du Ministre, ils viennent d'obtenir un important contrat.
4. M. Spoerri réalise qu'après un an il recommence à zéro, mais il a le sentiment qu'il pourra faire la démonstration, jusqu'à la fin de la période contractuelle, que cette coopérative est rentable et qu'elle a sa raison d'être.
5. Une bonne partie des difficultés de la coopérative sont le fait d'une mauvaise préparation du projet par la centrale, il serait donc injuste de faire supporter les fautes que nous avons commises par une équipe d'assistants techniques qui ont tenu le coup dans des circonstances extrêmement difficiles et qui sont prêts à continuer.

Ceci dit, il est bien clair qu'il n'est pas question pour le moment de procéder aux investissements qui avaient été prévus pour les ateliers. Il s'agit tout d'abord de voir comment évolue le projet sous la direction de M. Spoerri.

M. Dannecker nous fera parvenir une copie de la notice dans laquelle il résume ses entretiens avec M. Spoerri.

